

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'utilisation des résultats de la recherche est essentielle à la formulation de systèmes fiscaux équitables en Afrique.

Le Réseau pour la Justice Fiscale en Afrique et l'Institut pour la Justice Economique lancent aujourd'hui leur rapport intitulé "Comprendre le rôle de la recherche de la société civile pour influencer les politiques gouvernementales en faveur de systèmes fiscaux équitables en Afrique".

Nairobi, 13 janvier 2022 – Une étude menée par le Réseau pour la Justice Fiscale en Afrique (RJFA) en partenariat avec l'Institut pour la Justice Economique (IJE) souligne le besoin continu d'adopter l'utilisation des preuves de la recherche (UPR) pour permettre la formulation de systèmes fiscaux équitables en Afrique.

En se concentrant sur quatre pays, la Tunisie, le Nigeria, l'Ouganda et la Zambie, l'étude explore le lien entre le déploiement stratégique des preuves de la recherche pour façonner la politique fiscale par les organisations de la société civile (OSC) et la mesure dans laquelle les gouvernements s'appuient sur ces preuves dans la conception des politiques fiscales.

L'étude intitulée « Comprendre le rôle de la recherche de la société civile pour influencer les politiques gouvernementales en faveur de systèmes fiscaux équitables en Afrique » montre qu'il est important de mettre en place des politiques fiscales appropriées pour lutter contre les niveaux élevés d'inégalité sur le continent. Cela concerne des domaines tels que l'imposition relative des ménages riches par rapport aux ménages pauvres, les entreprises multinationales, les secteurs formels et informels, etc. - en fin de compte, il faut s'assurer que les hauts revenus paient leur juste part afin que les groupes/individus des familles à faibles revenus ne supportent pas la charge fiscale de leur pays.

L'année dernière, le Réseau pour la Justice Fiscale, par le biais de l'édition 2021 de l'État de la justice fiscale, a révélé que les pays du monde entier perdent 483 milliards de dollars d'impôts par an en raison de l'abus fiscal mondial, qui touche plus gravement les pays à faible revenu que les pays à revenu élevé. Si les pays à revenu élevé perdent plus d'impôts en chiffres absolus, leurs pertes fiscales représentent une part plus faible de leurs revenus.

Au Nigeria, par exemple, l'étude examine la question largement débattue de la meilleure façon d'aborder la taxation des travailleurs informels. Les recherches menées par les OSC dans le pays révèlent que le respect de l'obligation fiscale dans le secteur informel reste faible car les politiques en place ne garantissent pas que les recettes perçues profitent à la population comme prévu.

En Zambie, l'étude aide à comprendre ce qui détermine l'URE lorsqu'il y a des mandats et des priorités contradictoires (dépenses de santé contre recettes) parmi les décideurs politiques de différents départements gouvernementaux.

L'étude de cas de l'Ouganda permet de comprendre comment augmenter l'URE par les décideurs politiques dans un processus d'élaboration de la politique fiscale relativement

exclusif (technocratique). Alors qu'en Tunisie, l'étude explique que le processus d'élaboration des politiques s'est généralement déroulé selon une approche descendante avec la participation de hauts fonctionnaires et, dans certains cas, d'institutions donatrices internationales et de groupes d'intérêts particuliers.

Pour aider à façonner les réformes autour de l'équité fiscale et de la formulation de meilleures politiques, il est nécessaire que les décideurs politiques adoptent l'URE. Au travers des principales conclusions des quatre études de cas, le rapport constate que cela n'a été que partiellement réalisé.

Il formule donc une série de recommandations qui incitent les OSC et les chercheurs à impliquer les responsables politiques dans tous les processus de recherche afin de permettre l'adoption de l'ERU. Les résultats de la recherche doivent être clairs, concis, faciles à lire, accessibles, jugés crédibles et opportuns pour les processus d'élaboration des politiques. Elles doivent cibler des acteurs spécifiques avec des informations adaptées, impliquer les décideurs politiques dès le début de la conception et, enfin, conserver une réputation non partisane.

Le RJFA et l'IJE espèrent que les conclusions de ce rapport stimuleront les études supplémentaires indispensables sur la manière dont les OSC entreprennent et utilisent la recherche dans leur plaidoyer. En outre, ils espèrent qu'à travers les recommandations fournies, la société civile commencera à mieux comprendre comment utiliser efficacement les preuves pour mener des initiatives de plaidoyer politique.

Ishmael Zulu, chargé de mission - Fiscalité et équité au RJFA, déclare :

"Notre étude fournit des preuves empiriques autour des politiques fiscales nationales et internationales, des domaines qui n'ont pas été explorés par d'autres études. Cette approche a illustré avec force le rôle des preuves de la recherche dans la mise en œuvre de politiques efficaces. Il est important que nous appliquions les leçons identifiées par l'étude à l'avenir, afin d'améliorer les processus de formulation de la fiscalité au profit de la communauté des chercheurs et du public en général. Lorsque nos systèmes seront en ordre, nos économies seront en mesure de soutenir le développement durable et de faire preuve de résilience, même lors d'événements sans précédent tels que le Covid-19."

Busi Sibeko, chercheur à l'IJE, déclare :

"Il existe un intérêt croissant pour une fiscalité juste et équitable et pour la manière dont les recettes peuvent être orientées vers des avantages publics. Cet intérêt a incité à mettre rapidement l'accent sur le rôle crucial de la société civile qui cherche à façonner l'agenda de la réforme fiscale au niveau local, national et international. À cette fin, nous pensons que les recommandations formulées dans ce rapport doteront les OSC des outils les plus efficaces pour plaider en faveur de politiques réduisant les inégalités."

À propos de RJFA :

Le Réseau pour la Justice Fiscale en Afrique est une organisation panafricaine de recherche et de plaidoyer créée en 2007 et membre de l'Alliance mondiale pour la justice fiscale (GATJ).

Par l'intermédiaire de son secrétariat de Nairobi, RJFA collabore étroitement avec ses organisations membres et d'autres partenaires de la société civile à travers l'Afrique pour réduire les flux financiers illicites (FFI) et promouvoir des systèmes fiscaux progressifs. Le RJFA plaide pour des politiques fiscales favorables aux pauvres et pour le renforcement des systèmes fiscaux afin de promouvoir la mobilisation des ressources domestiques (MRD).

À propos de l'IJE :

L'Institut pour la Justice Economique (IJE) un « think-tank » de politique économique progressiste basé en Afrique du Sud. Lancé en 2018 par un groupe d'universitaires, de militants et d'anciens responsables politiques du gouvernement sud-africain, l'IJE a pour mission de fournir une analyse économique rigoureuse pour faire avancer le changement social. Cette analyse vise à équiper les décideurs, les forces sociales progressistes et le public d'options politiques pour lutter contre le fléau de la pauvreté, du sous-développement et des inégalités en Afrique du Sud, dans la région et sur le continent africain.

Pour de plus amples informations ou pour organiser une interview, veuillez contacter :

RJFA Contacts :

Bezawit Mekonnen, Consultante en communication, Mail : bmekonnen@taxjusticeafrica.net

Contacts P&L Consulting :

Dinah Wakio, Mail : wakio@p-l.co.ke Tel : +254 725 369 938